

La prise en charge du développement touristique

Aurélien Gill

Volume 17, numéro 2, été 1998

L'industrie touristique autochtone

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1072278ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1072278ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gill, A. (1998). La prise en charge du développement touristique. *Téoros*, 17(2), 44-44. <https://doi.org/10.7202/1072278ar>

LA PRISE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Aurélien Gill

Extrait d'un discours prononcé lors du colloque sur le tourisme à Mont-Tremblant (1996).

Je pense que tous s'entendent pour dire qu'à l'heure actuelle les autochtones constituent un groupe culturel très important sur l'échiquier touristique québécois, non pas en ce qui a trait à l'aspect organisationnel puisqu'ils commencent à peine, mais plutôt au regard du potentiel. La demande internationale pour les produits ethnoculturels et les grands espaces en témoigne clairement. Cette réalité nous oblige à envisager les différentes facettes du développement touristique pour ce qui est des ressources, de l'impact sur les communautés et des répercussions sur les scènes nationale et internationale.

Nos peuples possèdent des richesses extraordinaires qu'ils peuvent mettre à profit dans le domaine touristique. La splendeur des territoires, les merveilles culturelles des nations et leur connaissance approfondie de l'environnement ont d'ailleurs fait la joie d'une multitude de personnes depuis le débarquement des premiers Européens. Nous avons mis nos valeurs d'accueil et de partage au service des nouveaux venus. Plusieurs textes en témoignent clairement. Cette convivialité et cet esprit de partage se sont maintenus tout au long des siècles.

Depuis mon tout jeune âge, j'ai vu des gens de ma communauté partir travailler pour des prospecteurs miniers, des arpentiers, des industriels forestiers ou des commerçants de fourrure. Ces hommes avaient comme tâche le « portageage », c'est-à-dire le transport sur leur dos et en canot de tout l'équipement nécessaire en forêt.

C'est à eux que revenait la responsabilité de chasser le gibier, le poisson, et d'apporter aux gens le maximum de confort. Ils devaient également aviser et orienter les gens sur la route à prendre ; ils étaient des pionniers dans ce domaine. La descente des rivières et la montée des rapides étaient leurs tâches exclusives.

Mes concitoyens autochtones ont appris très jeunes à servir les non autochtones qui exerçaient une profession liée à l'exploitation des ressources naturelles, sans oublier tous ceux qui pratiquaient les activités de chasse et de pêche. Depuis des temps immémoriaux, nos ancêtres et nous avons des liens très intimes avec notre environnement, comme les racines d'un arbre agrippées au sol, nous ne faisons qu'un.

Toutes les connaissances, transmises d'une génération à l'autre, sur le territoire, le temps qu'il fera et l'environnement en général, sont des acquis qui nous placent dans une situation très avantageuse pour l'établissement de centres touristiques dans des régions utilisées habituellement pour la trappe, la chasse ou la pêche. Ce ne sont là que quelques raisons qui nous motivent à prendre en main le développement touristique dans nos territoires.

L'exploitation des nombreuses ressources dont nous disposons constitue une alternative extraordinaire pour exercer un développement économique intelligent qui repose sur la promotion d'une culture authentique dans un environnement sain. Nous pouvons ainsi marier trois préoccupations

fondamentales : la préservation de la culture, la protection de l'environnement et le mieux-être économique de nos communautés. À nous maintenant de planifier et d'organiser judicieusement nos interventions pour que la combinaison soit fructueuse et durable.

Des centaines d'emplois peuvent être créés, les jeunes peuvent retrouver l'espoir d'une vie meilleure, la fierté d'une culture et d'une langue sources de vie et de reconnaissance internationale. Tous doivent se mettre à l'œuvre, se concerter et s'encourager, que ce soit dans le domaine éducatif, social, culturel ou économique.

La voie est ouverte, l'écho de la culture autochtone québécoise s'est déjà fait entendre dans plusieurs parties du monde. Les représentants internationaux sollicitent notre accueil, il faut se retrousser les manches et poursuivre des démarches concrètes d'organisation et de diffusion.

Aurélien Gill est président et membre-fondateur de la Société touristique Innu, organisme chargé de développer et de commercialiser les produits touristiques atikamekw et montagnais. Il est également président de Gestion Gamac PN, co-propriétaire de trois transporteurs aériens situés près des régions atikamekw et montagnaises et Commissaire à la Commission des revendications des Indiens. A. Gill a toujours œuvré pour la prise en charge et l'autonomie chez les premières nations. Ses principales réalisations ont eu cours à titre de vice-président de l'Association des Indiens du Québec, de président du Conseil Atikamekw Montagnais, de chef de la communauté de Mashteuiatsh et de directeur général pour la région du Québec au ministère des Affaires indiennes et du Nord.

